Comptabilité

Version 3.95.1.1

Budget prévisionnel

Le classeur telebudget 2024 reçu début octobre 2023 contient de nombreuses évolutions non documentées.

Ces évolutions concernent l'ajout de nouveaux onglets qui jusqu'à présent n'ont jamais été inclus dans les classeurs du budget prévisionnel ainsi que des modifications des tableaux officiels.

Le fonctionnement du classeur : règles de nommage des cellules à renseigner, exécutions des macros a également été totalement modifié.

Afin de permettre le dépôt des classeurs dans les délais courts qui sont imposés, cette mise à jour contient les évolutions des tableaux déjà existants dans la version précédente.

Le tableau IME Creton a été totalement refondu en reprenant un modèle de l'EPRD qui n'est pas le modèle actuellement en exploitation mais un modèle ancien.

4 tableaux sont à renseigner :

- 1. Activité actualisée au 31 octobre 2023
- 2. Activité prévisionnelle 2024
- 3. Activité réelle 2023
- 4. Activité prévisionnelle actualisée au 31 janvier 2024

Pour les données +20 ans orientés MAS présence de la colonne « dont CMU »

La section d'investissement ressources ajoute une ligne comptes 19 qui n'est pas gérée.

L'onglet Tarifs est presque totalement automatique, les cellules à renseigner ne sont pas des valeurs qui sont définies dans le classeur officiel. Elles devront être renseignées dans le classeur.

L'onglet Tableau du personnel est totalement réorganisé et reprend la nomenclature des emplois de l'EPRD Effectifs avec notamment la présence des lignes « dont emplois temporaires ».

Un nouveau tableau Montant des Salaires (comptes 631 633 64) est ajouté au tableau des effectifs.

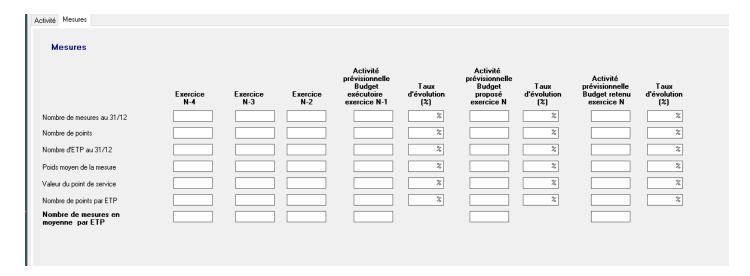
Pour initialiser ces deux tableaux depuis la GRH il faut absolument choisir le modèle CNSA.

Un nouveau tableau Personnel extérieur qui reprend la même nomenclature est ajouté.

Il est accessible sur la même page que l'annexe du personnel par l'onglet Pers. Extérieur

Personnel Pers. Extérieur						
Annexe 11 : TABLEAU DU PERSONNEL EXTERIEUR						
Catégorie	ETP N-1	ETP Proposé N	ETP Retenu N	Montants (621) N-1	Montant (621) proposé N	Montant (621) retenu N
Direction/encadrement dont emplois temporaires Directeur Médecin directeur Directeur-adjoint Chef de service éducatif, pédagogique et socia Chef de service autre (administratif, etc.) Chef d'atelier Attaché de direction, économe Cadre de santé de la filière infirmière Cadre de service paramédical, cadre de la filière Cadre de service éducatif et social Responsable et coordonnateur de secteur Autres cadres (direction) Autres cadres (encadrement de proximité)						
Administration/Gestiondont emplois temporairesAgent administratifComptableAutre personnel administratif et de gestion						
⊟-Services généraux						

Le tableau Mesures est la même page que l'annexe Activité par l'onglet Mesures



Ce tableau ainsi que le tableau Mesures et PFP ne sont pas encore gérés par l'application et feront l'objet de développement futurs.

• Informations de lettrages reportées sur les lignes d'à-nouveaux définitifs détaillés. Les lignes des à-nouveaux détaillés sont créées depuis les lignes des comptes justifiés non lettrées à la date du traitement des à-nouveaux définitifs.

Les traitements de justification qui interviennent après ce traitement des à-nouveaux

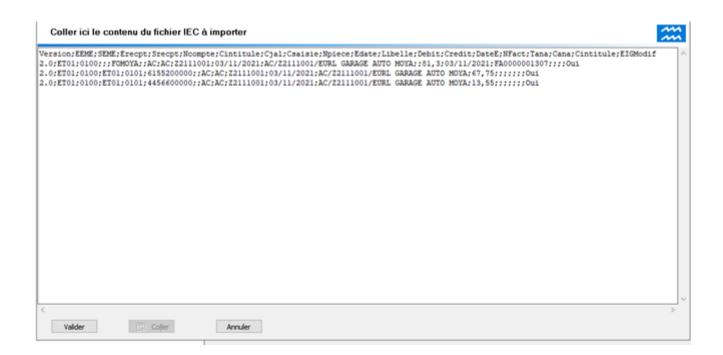
définitifs seront immédiatement reportées vers la ligne d'à-nouveau détaillée correspondante dans l'exercice concerné.

L'édition des extraits de compte filtrée sur le statut de lettrage prendra en comptes ces lignes d'à-nouveau.

Importation IEC par copier/coller



Afin de simplifier les configurations d'accès aux répertoires d'importation, l'option importer par copier/coller est disponible.



Le texte du fichier à importer est collé dans l'écran ci-dessus.



Au retour la zone Fichier indique « presse-papier » La suite du traitement est inchangée.

Revision #3 Created 13 October 2023 13:03:59 by Yves GANIER Updated 19 October 2023 15:06:47 by Yves GANIER